



**Madame Murielle PENICAUD**  
**Ministre du Travail**  
Hôtel du Châtelet  
127 rue du Grenelle  
75007 PARIS

Sarrebourg, le 19 mars 2020

Madame la Ministre,

Nous avons été sollicités par la Direction Générale de la Fédération BTP de nos départements sur la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent les entreprises du secteur de la construction qui sont dans l'impossibilité matérielle de garantir les mesures sanitaires exigées pour la santé des salariés concernés.

Pour faire face à cette crise sans précédent, le Président de la République, dans son allocution du 16 mars dernier, demandait aux entreprises de s'organiser pour stopper la propagation du Covid-19. Aujourd'hui, les entreprises du secteur de la construction doivent pouvoir répondre à cette exigence afin de garantir la sécurité et la santé de leurs compagnons.

Les entreprises du secteur du BTP sont confrontées à une situation de désorganisation totale, certains salariés ne souhaitent plus continuer leur travail et les syndicats demandent l'arrêt total des activités pour répondre aux exigences sanitaires qui s'imposent.

Dans un même temps, la filière de la construction s'arrête en amont et en aval des chantiers, de nombreuses industries, fournisseurs et déchetteries sont à l'arrêt. Lorsque certains donneurs d'ordres arrêtent des chantiers face aux difficultés majeures d'approvisionnement, d'autres menacent de sanctions et de pénalités les structures mobilisées.

De plus, les entreprises de la filière du BTP ne peuvent actuellement pas répondre aux mesures sanitaires exigées pour garantir la santé de leurs salariés. Elles ne disposent pas de masques de protection et n'ont pas eu le temps d'adapter leur organisation de travail pour répondre aux besoins urgents de protection des salariés.

A cette réalité s'ajoute l'inquiétude et la crainte des chefs d'entreprises et salariés face aux risques sanitaires encourus actuellement sur les chantiers.

Aussi, compte-tenu de la situation exceptionnelle à laquelle doit faire face l'ensemble de la filière de la construction, il nous semble impératif d'accorder une pause officielle des chantiers afin d'assurer les conditions de sécurité optimales pour reprendre le travail.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous accorderez à cette demande urgente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

*Signataires :*

*Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle*  
*Damien ABAD, Député de l'Ain*  
*Thibaut BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle*  
*Valérie BAZIN-MALGRAS, Députée de l'Aube*  
*Valérie BEAUVAIS, Députée de la Marne*  
*Emilie BONNIVARD, Députée de la Savoie*  
*Ian BOUCARD, Député du Territoire de Belfort*  
*Marine BRENIER, Députée des Alpes-Maritimes*  
*Fabrice BRUN, Député de l'Ardèche*  
*Dino CINIÉRI, Député de la Loire*  
*Pierre CORDIER, Député des Ardennes*  
*Julien DIVE, Député de l'Aisne*  
*Virginie DUBY-MULLER, Députée de Haute-Savoie*  
*Pierre-Henri DUMONT, Député du Pas-de-Calais*  
*Laurent FURST, Député du Bas-Rhin*  
*Patrick HETZEL, Député du Bas-Rhin*  
*Gilles LURTON, Député d'Ille-et-Vilaine*  
*Maxime MINOT, Député de l'Oise*  
*Éric PAUGET, Député des Alpes-Maritimes*  
*Aurélié PRADIE, Député du Lot*  
*Raphaél SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin*  
*Pierre VATIN, Député de l'Oise*  
*Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron*  
*Jean-Pierre VIGIER, Député de la Haute-Loire*  
*Stéphane VIRY, Député des Vosges*